

VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2019

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Eliza Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, greffier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(107 personnes sont présentes).

2019-84 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que
l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Hector Cormier déclare conflit d'intérêt et n'est pas présent à la réunion de ce soir.

Moratoire pour le cannabis.

Le conseil est d'accord que Debbie Dodier fasse une présentation.

Joshua Adams de la CSR Sud-est informe le conseil que le moratoire ne veut pas empêcher la Commission d'émettre un permis pour un projet de cannabis mais que le conseil doit modifier le plan rural pour l'empêcher.

2019-85 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que la
Solargram Farms Corp. est venu faire une présentation publique de
leur projet de plantation du cannabis le 6 mai dernier;

Attendu que plusieurs citoyens ont souligné leur préoccupation vis-à-vis ce projet de plantation ;

Attendu que certains projets au Canada ont fait les manchettes récemment à l'égard des problèmes encourus avec ce type de projet;

Il est résolu que la municipalité envoie une lettre au gouvernement fédéral dans le but d'exiger un moratoire de 6 mois minimum sur la grandeur du territoire de Cap-Pelé afin de permettre à la municipalité d'étudier davantage le dossier de la plantation du cannabis;

Il est résolu que la municipalité crée un comité de 6 à 8 personnes afin d'arriver à un rapport détaillé au conseil municipal pour prendre une décision finale.

ADOPTÉE

2019-86 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc que l'administration municipale rencontre la CSR Sud-est afin de garder à différentes options à présenter au conseil municipal au sujet de modifier la section reliée à la question du cannabis.

ADOPTÉE

2019-87 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Doiron que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger
Maire

Stéphane Dallaire
Greffier